



Belvaux/Sanem, le 14 août 2025

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

N° du dossier I/25/0097

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

BREGER & KEVRIC SARL

vient de demander l'autorisation relative à **l'exploitation d'un atelier de bobinage, sablage et stockage de substances et mélanges classés, ZARE Ouest 32, Ehlerange, Commune de Sanem.**

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 14 août 2025 au 29 août 2025 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée à la bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué de la bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront le **lundi, le 1^{er} septembre 2025 de 10.30 à 11.30 heures dans la maison communale à BELVAUX.**

Veillez confirmer votre présence au numéro 593075-652.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bintz

Nathalie Morgenthaler, échevine